

VEILLE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

Suisse et Liechtenstein

Une publication du SE de Berne
Semaine du 19 octobre 2026

Faits saillants

- Le commerce extérieur a continué sa progression au 3^{ème} trimestre 2026.
- La Suisse a signé un accord de libre-échange avec le Vietnam dans le cadre de l'AELE.
- Le gouvernement suisse lance un appel d'offres record de 7 Mds CHF pour renouveler son cloud.

LES CHIFFRES À RETENIR

	Au 22/10	Var. vs 15/10
EUR/CHF	0,9211	- 1,0 %
USD/CHF	0,8199	- 1,2 %
SMI	14 548	+ 1,4 %
Taux 10a	0,525 %	- 1 pb

Macroéconomie

Commerce extérieur : Le commerce extérieur a progressé durant le 3^{ème} trimestre 2026 (cf. [communiqué](#)). En termes désaisonnalisés, les exportations ont augmenté de +2,6% (réel : +3,3%) à 75 Mds CHF, tandis que les importations se sont accrues de +1,8% (réel : - 1,4%) à 61 Mds CHF, un niveau record, d'où un excédent commercial de 14 Mds CHF. Du côté des exports, la pharma a baissé de - 7,0% tandis que la chimie a bondi de +34,2%. L'horlogerie ainsi que les véhicules ont affiché un niveau trimestriel record. Les exportations de machines ont également progressé. La tendance positive avec l'Europe (+8,0%) s'est confirmée, portée par la Slovénie (pharma), tandis que les envois à destination des Etats-Unis ont baissé de - 13,5%. Côté imports, les produits chimiques et pharmaceutiques ont progressé de +3,8%, et les produits énergétiques (notamment de courant électrique) et machines ont enregistré une hausse cumulée de 585 M CHF. Les importations en provenance d'Europe ont progressé de +1,8% tandis que celles en provenance des Etats-Unis ont augmenté de +9,4%.

ALE entre l'AELE et le Vietnam : Le Vietnam et les Etats membres de l'Association européenne de libre-échange (AELE) ont signé un accord de libre-échange le 18 octobre à Hanoï, après plus de 14 ans de négociations (cf. [communiqué](#)). Cet accord global couvre notamment le commerce de marchandises et de services, l'investissement, la propriété intellectuelle, les marchés publics, la concurrence ainsi que le règlement des différends. La Suisse et le Vietnam ont souligné leur intérêt à conclure les négociations en vue d'un accord modernisé sur la protection des investissements et ont discuté des négociations en cours au sujet de la coopération entre les deux pays dans la lutte contre le réchauffement climatique aux termes de l'article 6 de l'Accord de Paris.

Chômage partiel : En raison de l'amélioration de la situation économique suisse, le Conseil fédéral envisage un retour échelonné à la normale des conditions d'octroi de l'indemnité en cas de réduction de l'horaire de travail (RHT), équivalent suisse du chômage partiel (cf. [communiqué](#)). Le Conseil fédéral peut agir sur les deux paramètres que sont la durée maximale d'indemnisation et le délai d'attente. Actuellement, la durée maximale d'indemnisation est de 24 mois au lieu de 12, et le délai

d'attente, d'un jour au lieu de trois. La durée maximale d'indemnisation de 24 mois s'applique jusqu'au 31 janvier 2027, tandis que le délai d'attente devrait revenir à son niveau habituel de trois jours à partir de 2028. L'évolution de la situation économique plaide, dans l'ensemble, pour un retour échelonné aux dispositions ordinaires (cf. [veille économique et financière du 11 au 18 septembre](#)). Le Conseil fédéral examinera toutefois de nouveau la question du retour à la normale de la RHT en décembre 2026 avant de prendre une décision.

Secteurs non financiers

Cloud : L'Office fédéral de l'informatique et de la télécommunication a publié l'appel d'offres relatif au *Swiss Government Cloud* (cf. [communiqué](#)). Il doit permettre à la Confédération, aux cantons et aux communes de fournir des services numériques de manière efficace et sécurisée. Le montant total est de 7 Mds CHF maximum, pour des contrats durant quatorze ans. Cet ensemble est divisé en trois lots : (i) le niveau 1 concerne les données peu sensibles et est destiné à des « prestataires actifs à l'échelle internationale », (ii) les données du niveau 2 doivent être traitées et stockées exclusivement en Suisse, avec des solutions à code source ouvert, (iii) le niveau 3 concerne les données les plus sensibles, qui doivent être traitées et stockées dans les centres de calcul de la Confédération. Deux entreprises seront sélectionnées pour le niveau 1, deux aussi pour le niveau 2 et une seule pour le niveau 3. Le but est ainsi de diversifier les prestataires.

Compétitivité : Le Conseil fédéral a mis en œuvre un ensemble de mesures en faveur de la compétitivité (cf. [communiqué](#)). En novembre 2025, le Conseil fédéral avait adopté un paquet de 60 mesures visant à alléger la charge réglementaire qui pèse sur les entreprises. Près d'un an après, 16 mesures sont déjà mises en œuvre et 39 sont en cours de mise en œuvre. Parmi les mesures mises en œuvre figurent notamment des allègements concernant le secteur aérien, les projets de compensation en faveur du climat, la simplification des importations de bois en provenance de l'UE, diverses simplifications fiscales ou encore la dématérialisation des prestations administratives via le portail EasyGov (cf. [veille économique et financière du 15 au 21 août](#)).

Diesel : L'office fédéral à l'approvisionnement économique (OFAE) a autorisé le prélèvement de diesel dans les stocks obligatoires afin de pallier un déficit temporaire d'approvisionnement (cf. [communiqué](#)). Des prélèvements de 45 000 m³, soit un peu moins de 4 % du volume actuel des stocks obligatoires de diesel, seront possibles entre le 23 octobre et le 22 novembre 2026. Dans un contexte d'approvisionnement déjà très tendu depuis le début de la guerre en Iran, les récents retards dans les livraisons par pipeline dus à de fortes pluies dans le sud de la France ont entraîné une pénurie de diesel à brève échéance. La situation d'approvisionnement demeure tendue pour tous les produits pétroliers et l'Approvisionnement économique du pays continue de suivre la situation de près.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

<http://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international>

Responsable de la publication : Etienne OUDOT de DAINVILLE

Rédaction : Julie MURO, Justine BULTEL

Abonnez-vous : berne@dgtresor.gouv.fr

Clause de non-responsabilité : le service économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Crédits visuels : Pixabay